



Déclaration de la Coordination CGT Lapeyre – 15/12/2020

SANS COMPLEXE, SAINT GOBAIN ET MUTARES OSENT APPELER A LA CONFIANCE !!!

Par lettre du 11/12/2020, **après nous avoir menti de manière scandaleuse**, SAINT GOBAIN et MUTARES appellent à la confiance.

Premièrement, nous constatons que **SAINT GOBAIN ne remet pas en cause la véracité du document en notre possession**. En conséquence, lorsque les présidents de CSE ont prétendu que MUTARES n'avait pas de Business Plan, ils ont menti. Or **mentir aux élus du CSE dans le cadre d'une procédure d'information consultation est un délit passible du tribunal correctionnel**. Le syndicat dispose d'un délai de trois ans pour poursuivre l'auteur de l'entrave.

Deuxièmement, le document en notre possession serait un document intermédiaire. **C'est faux**. Nous disposons de deux documents : un daté du 15/09/2020 qui est le dépôt de l'offre ferme de MUTARES et l'autre d'ACCURACY intitulé « Revue des Business Plans de reprise » daté du 25/09/2020 qui prend en compte les dernières modifications des candidats avant décision de SAINT GOBAIN. Une simple lecture de deux documents permet de vérifier l'évolution de l'offre de MUTARES entre les deux dates.

Troisièmement, **SAINT GOBAIN, pris le doigt dans le pot de confiture**, nous précise aujourd'hui que le Business Plan de MUTARES va évoluer. **Et oui ! Le père Noël va arriver !** Alors que MUTARES travaille depuis plus d'an sur ce projet, il va le revoir entièrement en quelques jours, le rendre présentable avec l'appui de SAINT GOBAIN. Si tel est le cas, **SAINT GOBAIN doit reprendre l'intégralité du processus de sélection et permettre également aux candidats recalés de faire évoluer leur offre**. Par ailleurs, **le processus d'information consultation doit immédiatement être arrêté** car nous sommes clairement dans un processus de restructuration et l'information consultation ne peut démarrer sans connaissance détaillée du plan du repreneur et de son impact social.

SAINT GOBAIN nous parle de confiance, comment peut-il y avoir une confiance résiduelle en MUTARES et en SAINT GOBAIN après une telle TROMPERIE !!

C'est sur la base du document d'ACCURACY que SAINT GOBAIN a fait son choix. SAINT GOBAIN a donc choisi sciemment un repreneur supprimant 1 000 emplois et un business plan irréaliste qui conduira le groupe au redressement judiciaire dès 2023.

Qui est irresponsable ? Celui qui menace les 4 000 emplois du groupe ou celui qui dénonce cette menace ?

**OUI A LA NEGOCIATION AVEC LES AUTRES CANDIDATS
NON A LA NEGOCIATION AVEC MUTARES
UN MENTEUR QUI A PREVU DE NOUS LIQUIDER**